

POUR LE SÉ

Thierry ANDRE  
Julien ARNOULT-DELACOUR  
Maryse BOLLEREAU  
Gérald CANTOS  
Monika CLERC  
Edouard DINKEL  
Jérémie LADERRIERE  
Adeline VERSAVEL  
Guillaume VERSAVEL

**SAS CAROLINE PARENT ET ASSOCIES**

10 bis Rue des Naigeons

**21200 BEAUNE**

Ref. 006848

Beaune, le 28 février 2023

## **NOTE D'HONORAIRES**

**N° 114998**

<b>MISE A JOUR DE LA COMPTABILITE D' ACTIONS</b>	<b>2 500,00</b>
SUITE A LA CESSION D'UNE ACTION DE MME ANCIAUX AU PROFIT DE MR MATHIAS PARENT	
- Agrément de Mr Mathias PARENT en qualité de nouvel associé	
- Etablissement de l'ordre de mouvement & de l'imprimé 2759	
- Mise à jour de la comptabilité d'actions	
- Mise à jour des comptes individuels et du registre de mouvements de titres, suite à l'établissement, la régularisation de l'ordre de mouvement et des imprimés fiscaux et l'enregistrement de ces derniers	
<b>MISE EN PLACE D'AVANTAGES PARTICULIERS</b>	
- Rédaction de la délibération d'associés et des pièces préalables (rapport de la gérance, texte des résolutions)	
- Nomination d'un Commissaire aux avantages particuliers & échanges avec ce dernier	
- Mise à jour des statuts	
- Rédaction des pièces utiles à la réalisation des formalités	
- Réalisation des formalités de dépôt et d'inscriptions modificatives auprès du Centre de Formalités des Entreprises et du Greffe du tribunal de commerce compétents	
<b>ETABLISSEMENT D'UN PACTE DUTREIL</b>	<b>750,00</b>
- Etablissement de l'engagement collectif de conservation	
- Définition avec les parties des modalités devant constituer les termes de l'engagement	
- Rédaction de l'engagement collectif	

A REPORTER

3 250,00

## NOTE D'HONORAIRES

N° 114998

- Réalisation des formalités d'enregistrement dudit engagement

TOTAL HORS TAXES		3 250,00
T.V.A. SUR ENCAISSEMENT A 20%	3 250,00	650,00
<b>MONTANT T.T.C</b>		<b>3 900,00 EUR</b>

Valeur en votre aimable règlement par 2 Prélèvements

Date échéance	Montant
20/03/2023	1 950,00
20/04/2023	1 950,00

*Conformément à l'article L. 441-10, II du Code de Commerce, nous vous précisons que tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'une pénalité égale au taux d'intérêt légal majoré de cinq points à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €*  
*Conditions d'escomptes pour paiement anticipé : Néant*

Avenue Charles-de-Gaulle & 18 rue Buffon - 21200 Beaune  
Tél. 03 80 26 23 00 - Fax 03 80 24 12 73 - E-mail : [contact@andre-legroupe.com](mailto:contact@andre-legroupe.com)  
SARL au capital de 1.050.000 € - SIRET 788 411 742 00075 - RCS Dijon  
N° TVA : FR 42 788 411 742  
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne-Franche-

Informations SEPA

N° ICS FR66ZZZ526793  
N° RUM CABCP001171